

# **Report au 31 mars 2020 pour candidater au Prix AlimentTerre 2020 pour valoriser les initiatives de jeunes en faveur d'une alimentation durable**



## **Valorisez vos initiatives jeunesse dans le cadre du prix ALIMENTERRE**

**Découvrez l'édition 2020 du Prix ALIMENTERRE !**

Conçu en 2012 par le CFSI, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le prix ALIMENTERRE offre un outil de mobilisation et de sensibilisation du public jeune (14-25 ans) sur les enjeux agricoles et alimentaires. Ce partenariat permet à la fois de diffuser le prix dans tous les établissements de l'enseignement agricole en France et de donner un écho au sujet et aux lauréats auprès d'un large public.

Depuis 2018, le Prix ALIMENTERRE a évolué. Dans un objectif de capitalisation des initiatives contribuant au droit à l'alimentation, le CFSI en partenariat avec la DGER souhaite récompenser et valoriser les initiatives novatrices et / ou

mobilisatrices mises en œuvre par les jeunes dans le cadre de leur parcours scolaire ou non, en prolongement du Festival ALIMENTERRE 2019.

### **Qui peut participer ?**

La participation est ouverte aux jeunes jusqu'à 25 ans habitant en France. Les candidatures doivent obligatoirement être déposées par une organisation légalement constituée, en particulier :

- Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur.
- Association

La participation au prix est libre et gratuite. La liste des jeunes impliqués devra obligatoirement être annexée à la demande.

### **Déroulement**

Septembre 2019 : lancement du Prix ALIMENTERRE, concours des initiatives jeunesse

16 mars 2020 (avant minuit) : date limite de dépôt des candidatures (voir le chapitre « Modalités pratiques » ci-dessous)

20 avril 2020 : annonce des lauréats.

14 mai 2020 : remise des prix au ministère de l'agriculture.

Juin – juillet 2020 : valorisation des initiatives présentées sur les sites [alimenterre.org](http://alimenterre.org) et de l'enseignement agricole.

Février-Mars 2021 : Présentation des initiatives lauréates au salon international de l'agriculture (SIA).

### **Le Prix**

Financement de projet, dans un but de valorisation, extension, reproduction de l'action :

3 500 Euros répartis entre les 3 premiers lauréats.

Présentation des initiatives lauréates au SIA sur le stand du ministère de l'Agriculture

Valorisation des fiches de présentation de l'expérience sur les sites [alimenterre.org](http://alimenterre.org) et de l'enseignement agricole.

**Découvrez les lauréats de la 6ème édition du Prix ALIMENTERRE [en cliquant sur ce lien](#) !**

[Règlement du Prix ALIMENTERRE 2020](#)

[Communiqué de presse lancement septembre 2019](#)

[Affiche 2020](#)